



Hôtel de Ville
Place du Général De Gaulle
59840 Pérénychies
Téléphone : 03.20.08.19.30 – Fax : 03.20.09.24.13
www.ville-perenchies.fr

CONSULTATION POUR LE MARCHÉ
IMPRESSION DU JOURNAL MUNICIPAL

A parapher et signer

Marché 2020-012

DOSSIER DE CONSULTATION 28 OCTOBRE 2020

REGLEMENT DE CONSULTATION

Article 1 : Identification de l'organisme qui passe le marché :

Ville de Pérenchies – Hôtel de Ville – 59840 Pérenchies
Téléphone : 03 20 08 19 30 Fax : 03 20 09 24 13

Article 2 : Personne responsable du marché :

Madame Valérie PROVO – Maire de Pérenchies
Hôtel de Ville – 59840 Pérenchies

Article 3 : Objet du marché :

Marché pour l'impression du journal municipal

Article 4 : Durée du marché :

La durée du présent marché est de 1 an à partir de la date de notification, reconductible deux fois sauf dénonciation par pli recommandé deux mois avant la date anniversaire.

Article 5 : Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique de l'offre : 50%
- prix : 40%
- délai de livraison : 10%

Article 6 : Procédure de passation :

Procédure Adaptée selon le code de la commande publique, notamment l'article R2124-1 et suivants.

Article 7 : Modalités d'obtention et adresse de retrait du document de consultation :

A partir du 28 OCTOBRE 2020, en Mairie de Pérenchies aux horaires d'ouverture de la Mairie.

En application des articles R123-1 à R123-7 du décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018, la collectivité a choisi de diffuser un avis d'appel public à la concurrence sur les sites, www.ville-perenchies.fr, www.e-marchespublics.com et en consultant directement certaines sociétés.

Le présent dossier de consultation sera remis et/ou adressé gratuitement à tout candidat qui en formulera la demande auprès de la Mairie de Pérenchies (par support papier, fax ou courriel).

Article 8 : Remise des offres :

La date limite de réception des offres est fixée au **17 NOVEMBRE 2020 à 12 heures** délai de rigueur. Les candidats déposeront leur dossier de soumission contre récépissé en Mairie de Pérenchies, Hôtel de Ville, place du Général de Gaulle 59840 Pérenchies, en précisant sur l'enveloppe : « Consultation marché « impression du journal municipal » – Ne pas ouvrir ».

La Mairie est ouverte au public le lundi de 13h30 à 17h00, du mardi au vendredi inclus de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le samedi matin de 8h00 à 12h00, sauf mention contraire affichée à l'entrée.

Si les offres sont envoyées par la poste, elles devront l'être en pli recommandé avec accusé de réception postale et parvenir avant ces mêmes dates et heures limites.

Article 9 : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- ⇒ Une déclaration sur l'honneur de non interdiction de soumissionner
- ⇒ Une attestation de non condamnation (art.27 de la loi 97-210 du 12 031997)
- ⇒ Une attestation URSSAF ou impôts de moins de six mois
- ⇒ Un extrait de Kbis ou déclaration CFE ou CIP ou n° d'ordre ou renseignements légaux
- ⇒ Une attestation sur l'honneur de situation régulière au regard L.320 L.143-2 du code du travail
- ⇒ Une attestation sur l'honneur (de ne pas employer de travailleurs étrangers en situation irrégulière)

Article 10 : Date de validité des offres :

Quatre vingt dix jours à compter de la date de réception des offres

Article 11 : Détail des prestations demandées – renseignements nécessaires à la consultation

- ⇒ Le marché n'est pas divisible en lots.

Description :

Nom du journal : « Vivre à Pérenchies »

Périodicité : 11 journaux à l'année – pas de parution en août.

Contenu prévisionnel :

8, 10, 12, 14 ou 16 pages

A la demande de la ville, le nb de pages pourra être différent selon les mois. Il est demandé aux candidats de donner le prix pour 8, 10, 12, 14 et 16 pages (cf. tableau de remise des prix et des délais à remplir).

Format : A4 fermé

Impression :

- *Quadri recto/verso
- * Label « Imprim vert », possibilité d'insérer le logo sur le bulletin municipal
- * Couverture : 135g
- * Pages intérieures : 110g
- * Papier mat
- *Le candidat fournira des exemplaires de journaux réalisés en précisant le type de papier
- *Tirage et pliage + deux agrafes au centre : 4 300 exemplaires (par paquet de 100)

Mise en page : la maquette est entièrement réalisée par le service communication.

Echéancier prévisionnel :

- *25 de chaque mois : BAT
- *30 de chaque mois : livraison

Première parution : édition de janvier 2021 (envoi de la maquette en décembre 2020).

Synthèse***impression**

- impression, pliage façonnage de 4 300 exemplaires
- suivi technique de fabrication
- livraison par paquet de 100 exemplaires

Durée du marché : 1 an à partir de la date de notification, reconductible deux fois, sauf dénonciation par pli recommandé deux mois avant la date anniversaire.

Article 12 : Passation du marché :

La collectivité informera chaque candidat de la suite qui sera réservée à sa soumission.

La collectivité se réserve formellement le droit de ne pas donner suite aux offres incomplètes, aux options, aux variantes et à la consultation de manière générale.

Article 13 : Négociation :

La Mairie de Pérenchies se réserve le droit de négocier le prix.

Article 14 : Divers :

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Eric KADNER, conseiller municipal délégué à la communication et aux relations publiques eric.kadner@ville-perenchies.fr, ou Bernadette ROELENS, chargée de communication, au 03 20 08 19 30, par fax au 03 20 09 24 13 ou par mail bernadette.roelens@ville-perenchies.fr

Fin du Dossier de Consultation